



Conseil municipal du 26 mars 2021

Décisions
budgétaires
et
financières
2021





Conseil municipal du 26 mars 2021

Présentation brève et synthétique :

Compte administratif 2020

Budget principal 2021

*En application de l'article L 2313-1 du Code Général
des Collectivités Territoriales, relatif à la publicité
des budgets et des comptes*



Compte administratif 2020

Budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : **2 291 394 €**
hors opérations d'ordre

Recettes de fonctionnement : **2 866 026 €**
*hors opérations d'ordre et
résultat reporté*



Dépenses de fonctionnement 2020

011 - Charges à caractère général : 633 546 €

(696 843 € en 2019) -9,08%

Chapitre en baisse au global en raison de la crise sanitaire avec des articles en diminution et d'autres en augmentation :

- 60631 – Fournitures d'entretien : + 5 171 €
- 62876 – Achat de masques avec Fougères Agglo : + 6 143 €

- 61111 – Achat repas Convivio pour Montaubert : - 32 811 €
et le Pôle enfance
- 6232 – Fêtes et cérémonies : - 8 049 €
- 6237 – Rédaction impression bulletin : - 4 894 €



Dépenses de fonctionnement 2020

012 - Charges de personnel et frais assimilés : 983 474 €
(943 604 € en 2019) +4,23%

Augmentation de la masse salariale :

- 6218 – Fonctionnement du Ripame sur une année complète + 37 782 €
- 6411 – Personnel titulaire (départs en retraite) - 40 051 €
- 6413 – Remplacement des départs en retraite par des contractuels + Renforcement des équipes périscolaires / ALSH en raison de la crise sanitaire + 40 399 €



Dépenses de fonctionnement 2020

65 - Autres charges de gestion courante : 246 649 €

(246 139 € en 2019) +0,21%

Stabilité de ce chapitre :

- 6531 – Revalorisation des indemnités des élus par la loi Engagement et Proximité de 2019 +11 570 €
- 65888 - Diminution des dépenses de fonctionnement de l'ALSH (période de fermeture et moins de sorties), et pas de dispositif Argent de Poche en 2020. - 11 715 €



Dépenses de fonctionnement 2020

66 - Charges financières : 82 397 €

(99 348 € en 2019) -17%

Pas de nouvel emprunt réalisé en 2020

67 - Charges exceptionnelles : 343 630 €

(5 753 € en 2019)

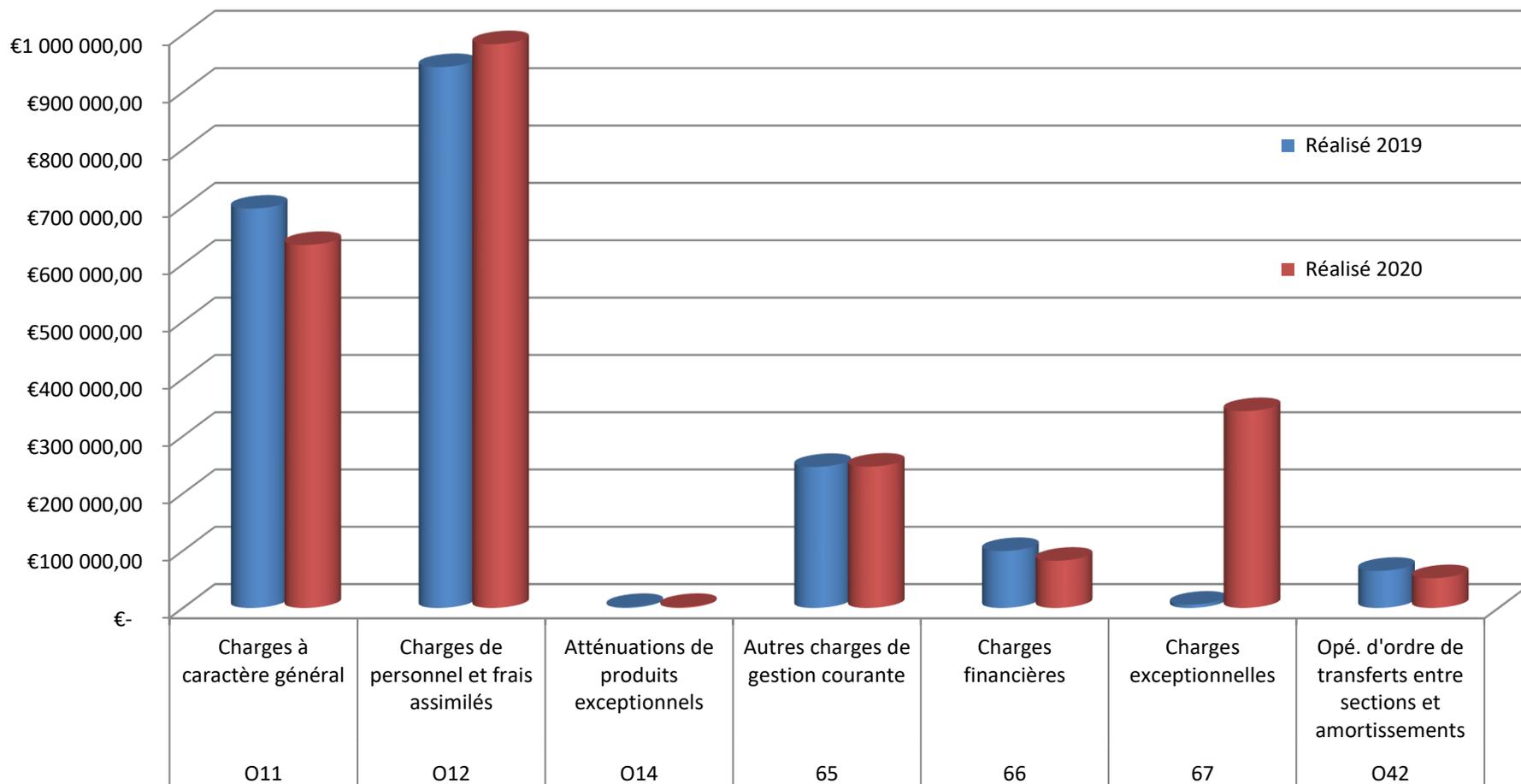
Reversement à la ville de Fougères des excédents des budgets annexes pour la gestion de l'eau et de l'assainissement de Lécousse :

- Eau + 100 725 €
- Assainissement + 241 041 €



Dépenses de fonctionnement

Evolution du CA entre 2019 et 2020





Recettes de fonctionnement 2020

70 – Produits des services : 241 263 €

(287 156 € en 2019) -15.98%

Diminution importante de ces recettes en 2020 avec la fermeture de l'école et de l'ALSH pendant le premier confinement :

- 7067-A – Garderie du matin - 3 843 €
- 7067-B - Temps du midi école Montaubert - 33 145 €
- 7067-C – Etudes surveillées - 3 666 €

- 70841 – Suppression de la mise à disposition du personnel pour les budgets annexes eau et Assainissement avec le transfert de compétence à Fougères Agglo au 1^{er}/01/2020 - 14 072 €



Recettes de fonctionnement 2020

73 - Impôts et taxes : 2 123 479 €
(2 063 477 € en 2019) +2,91%

Progression relative des recettes du chapitre :

- 73111 - Contributions directes + 36 637 €
(revalorisation des bases de 0,9%)
- 73224 - Taxe additionnelle sur les droits de mutation (Fonds départemental de péréquation en hausse de 18,6% en 2019) + 22 623 €



Recettes de fonctionnement 2020

74 - Dotations et participations : 454 419 €
(438 518 € en 2019), +3,63%

Légère progression de ces recettes :

- 74718 – Participation de l'Etat à l'achat des masques + 2 100 €
- 74741 / 74748 - Participation des communes aux frais de fonctionnement des écoles de Lécousse (obligatoire dès 3 ans) + 10 865 €

Stabilité de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat qui représente 68% des recettes de ce chapitre (308 851 € en 2020 contre 312 863 € en 2019)



Recettes de fonctionnement 2020

75 - Autres produits de gestion courante : 7 006 €
(18 584 € en 2019) -62,30%

Forte diminution de ces recettes en raison de l'absence de location des salles communales pendant la crise sanitaire :

- 752 - Locations salles associatives : - 11 471 €

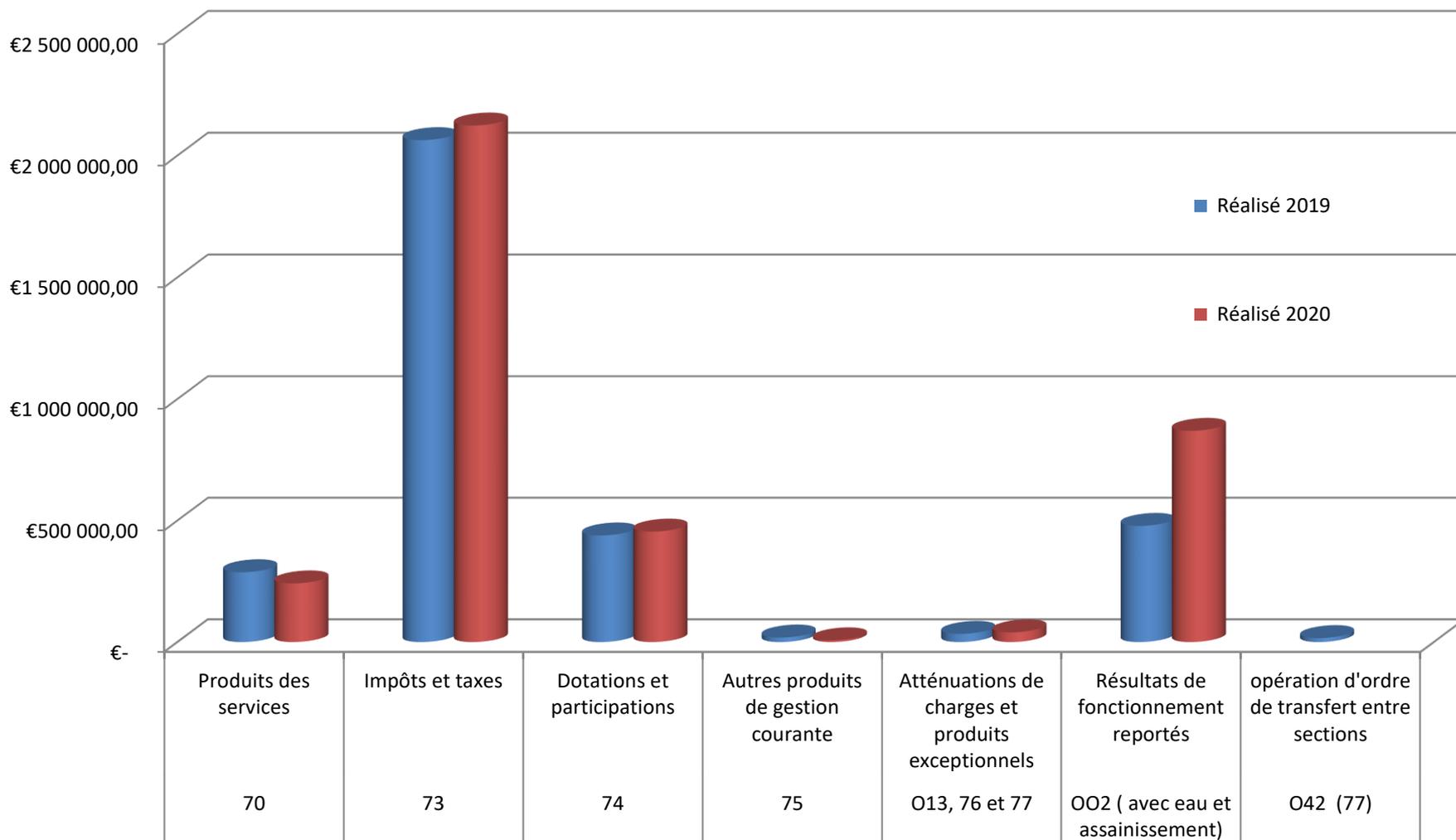
013 – Atténuations de charges : 21 921 €
(16 257 € en 2019) + 34.84 %

- 6419 – Remboursement des assurances du personnel + 6 419 €



Recettes de fonctionnement

Evolution du CA entre 2019 et 2020





Compte administratif 2020 – Budget principal

Section de fonctionnement

Articles	Libellé	Réalisé 2019	Propositions 2020	Réalisé 2020	Propositions 2021
O11	Charges à caractère général	696 842.61 €	863 800.00 €	633 546.02 €	873 250.00 €
O12	Charges de personnel et frais assimilés	943 604.28 €	1 055 550.00 €	983 473.75 €	1 082 250.00 €
O14	Atténuations de produits exceptionnels	1 629.00 €	1 800.00 €	1 698.00 €	1 800.00 €
65	Autres charges de gestion courante	246 139.26 €	296 050.00 €	246 649.05 €	318 350.00 €
66	Charges financières	99 347.97 €	131 000.00 €	82 396.48 €	131 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	5 752.61 €	350 766.03 €	343 630.29 €	8 500.00 €
O42	Opé. d'ordre de transferts entre sections et amortissements	64 762.90 €	51 932.84 €	51 932.84 €	58 166.17 €
O22	Dépenses imprévues		132 198.67 €		91 799.87 €
O23	Virement à la section d'investissement		690 000.00 €		700 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement avec op. ordres		2 058 078.63 €	3 573 097.54 €	2 343 326.43 €	3 265 116.04 €
Articles	Libellé	Réalisé 2019	Propositions 2020	Réalisé 2020	Propositions 2021
70	Produits des services	287 155.80 €	249 800.00 €	241 263.12 €	253 650.00 €
73	Impôts et taxes	2 063 477.15 €	2 012 131.00 €	2 123 478.61 €	2 018 747.00 €
74	Dotations et participations	438 517.85 €	410 113.00 €	454 418.72 €	430 966.00 €
75	Autres produits de gestion courante	18 584.16 €	11 950.00 €	7 006.08 €	6 950.00 €
O13, 76 et 77	Atténuations de charges et produits exceptionnels	33 494.86 €	20 000.00 €	39 861.40 €	13 000.00 €
OO2 (avec eau et assainissement)	Résultats de fonctionnement reportés	477 966.32 €	869 103.54 €	869 103.54 €	541 803.04 €
O42 (77)	opération d'ordre de transfert entre sections	16 220.00 €			
Total des recettes de fonctionnement avec op. ordres		3 335 416.14 €	3 573 097.54 €	3 735 131.47 €	3 265 116.04 €



Compte administratif 2020 Budget principal

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

*Avec déficit d'investissement
reporté*

Sans restes à réaliser

1 858 451.62 € soit -10.75%

2 082 333,31 € en 2019

Recettes d'investissement :

*avec opérations d'ordre et
affectation du résultat*

Sans restes à réaliser

1 723 767.50 € soit + 13.64 %

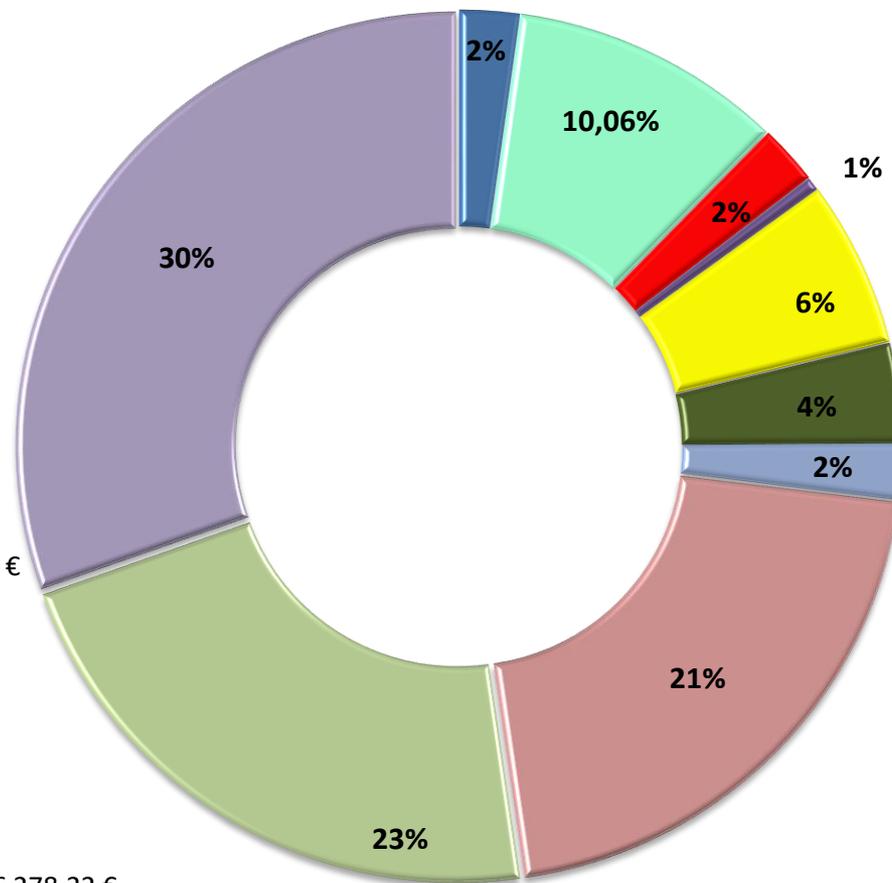
1 516 881,48 € en 2019



Dépenses d'investissement 2020

Répartition par secteur de dépenses

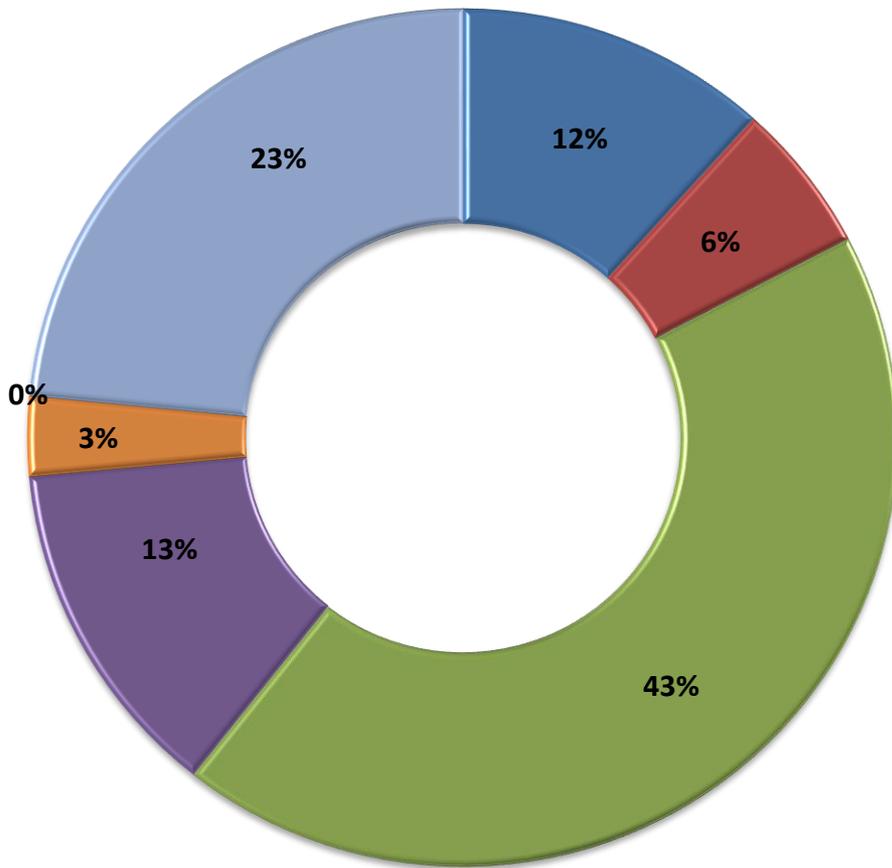
- Etudes, subventions, terrains : 40 851.04 €
- subventions fougères habitat : 187 000 €
- Bâtiments publics et équipements : 40 985.25 €
- Cadre de vie et liaisons douces : 9 405.60 €
- Aménagement - rues des Potiers/Châtaignier : 115 130.38 €
- Aménagement - bassin EP Daligaut, Auriol, Rousselais, Bliche : 69 069.60 €
- Autres aménagement - Voirie et éclairage public : 38 500.32 €
- Rembt capital des emprunts : 385779.38 €
- Transfert des excédents des budgets annexes à la ville de fougères : 406 278.22 €
- Déficit d'Investissement reporté : 565 451.83€





Recettes d'investissement 2020

Répartition par secteur de recettes



■ FCTVA : 201 920 €

■ Taxe d'Aménagement et participation aménageurs : 98 409.44 €

■ Affectation du résultat de fonctionnement : 750 000 €

■ Subventions : 224 000 €

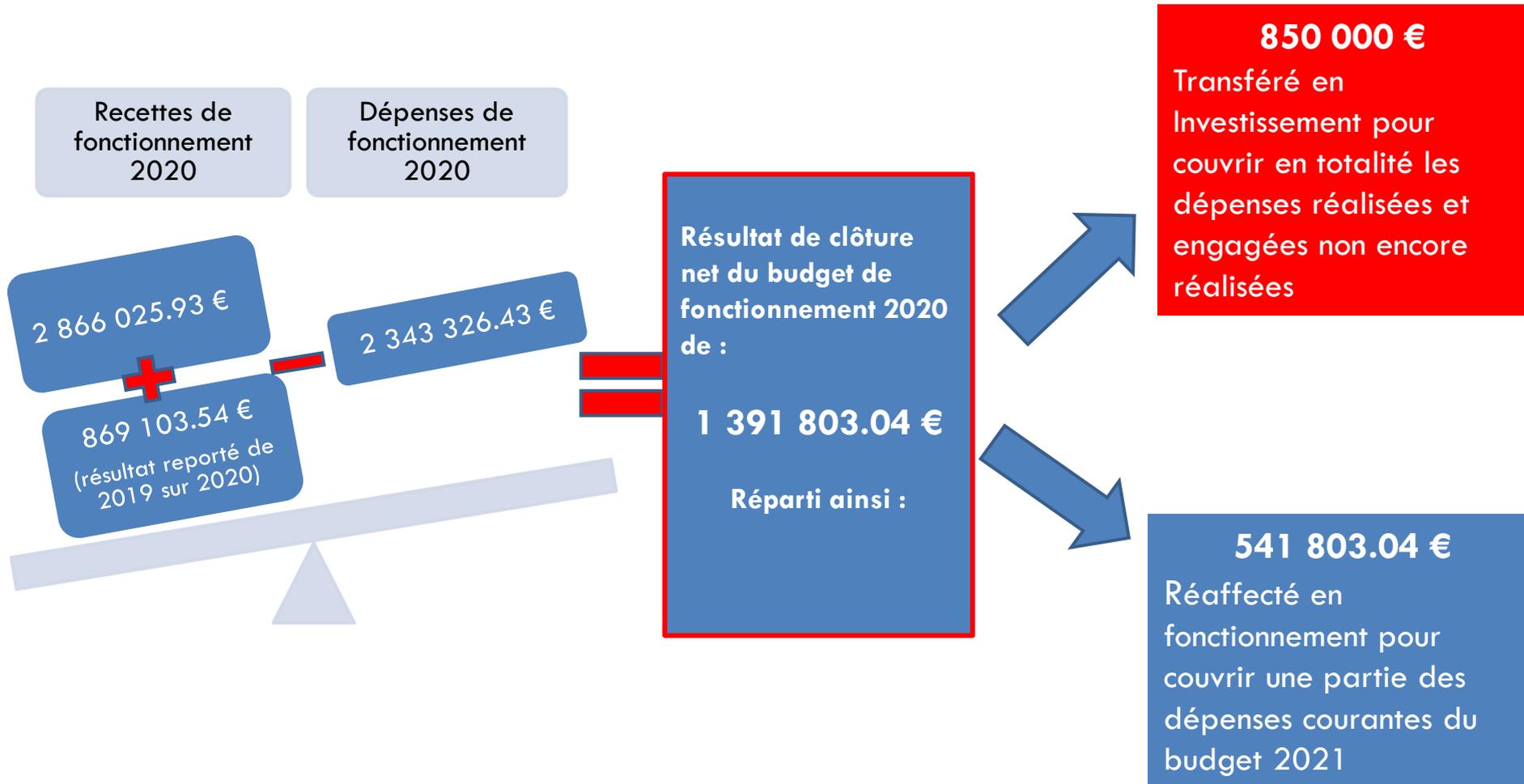
■ Emprunt : néant

■ Opérations d'amortissement : 51 932.84 €

■ Diverses opérations d'ordre (transfert des excédents des budgets annexes) : 406 278.22 €



Affectation du résultat 2020 au BP 2021





Budget principal 2021

La Fiscalité

- **Suppression de la taxe d'habitation, transfert de la part départementale du foncier bâti et réforme des valeurs locatives du foncier bâti industriel**
- **Revalorisation des bases pour 2021 de + 0,2%.**
- **Maintien des taux d'imposition pour 2021 :**
 - Foncier bâti : 36,34%
 - Foncier non bâti : 41,72%



Budget principal 2021

Capacité d'épargne et endettement

- L'épargne nette de la commune se dégrade en 2020 du fait du reversement à la Ville de Fougères des excédents des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement

Cette baisse étant due à une charge exceptionnelle, l'épargne nette retrouvera son niveau des années antérieures en 2021.



La capacité d'Epargne de la commune

la capacité d'Epargne de la commune

L'Epargne de Gestion = Total des recettes réelles de fonctionnement - (total des dépenses réelles de fonctionnement - intérêts des emprunts)

L'Epargne Brute = Total des recettes réelles de fonctionnement - total des dépenses réelles de fonctionnement

L'Epargne Nette = l'Epargne Brute - le capital des emprunts à rembourser (de la section des dépenses d'investissement du compte 16)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)	2 475 434 €	2 567 328 €	2 658 089 €	2 638 628 €	2 670 934 €	2 838 201 €	2 841 230 €	2 866 026 €
dépenses réelles de fonctionnement y compris frais financiers	1 812 482 €	1 854 305 €	1 931 005 €	1 902 634 €	1 918 233 €	1 998 828 €	1 993 316 €	2 291 394 €
<i>frais financiers de l'exercice</i>	149 741 €	150 151 €	146 265 €	138 684 €	127 341 €	108 151 €	98 848 €	82 396 €
<i>dette en capital de l'exercice</i>	300 768 €	283 184 €	312 645 €	334 515 €	297 178 €	327 876 €	370 206 €	385 779 €
Epargne de gestion	812 693 €	863 174 €	873 349 €	874 678 €	880 041 €	947 524 €	946 762 €	657 029 €
Epargne brute = CAF	662 953 €	713 023 €	727 084 €	735 994 €	752 701 €	839 373 €	847 914 €	574 632 €
Epargne nette	362 185 €	429 839 €	414 439 €	401 479 €	455 523 €	511 497 €	477 708 €	188 853 €

L'épargne de gestion reflète la capacité de la section de fonctionnement à dégager un autofinancement.

L'épargne brute est aussi appelée autofinancement brut ou CAF. Elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement, notamment au remboursement de la dette.

L'épargne nette = autofinancement



Evolution de la dette en capital et de la capacité d'autofinancement

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dette en capital au 1/01	4 314 571 €	4 180 054 €	3 882 877 €	3 855 001 €	3 984 795 €	3 599 016 €
soit par habitant	1 365 €	1 297 €	1 182 €	1 312 €	1 194 €	1 079 €
Capacité d'autofinancement	735 994 €	752 701 €	839 373 €	847 914 €	574 632 €	
soit par habitant	233 €	234 €	256 €	256 €	172 €	
Annuités	473 199 €	424 518 €	436 027 €	469 554 €	477 161 €	478 172 €
soit par habitant	150 €	132 €	135 €	142 €	143 €	143 €
capacité de désendettement en années	5.9	5.6	4.6	4.5	6.9	
Emprunts nouveaux réalisés	200 000€		300 000€	500 000€		(8)

(8) La dette en capital est susceptible d'évoluer d'environ 100 000 € en fonction de la réalisation ou non de l'emprunt de 400 000€ prévu en 2021



Conseil municipal du 26 mars 2021

Budget principal 2021

Section de fonctionnement

**Le budget de fonctionnement 2021 s'équilibre à 3 265 116,04 €,
soit - 8,62 % par rapport à 2020 (3 573 097,54 €),
*avec opérations d'ordre et résultats reportés.***



Dépenses de fonctionnement 2021

Les propositions :

- **011 – Progression maîtrisée des charges à caractère général (+ 1,09%)**
- **012 – Augmentation de la masse salariale de + 2,53% :**
maintien du renforcement du personnel périscolaire et ALSH dans le cadre des protocoles sanitaires
- **66 – Maintien de la prévision des charges financières (intérêt d'emprunt) en 2021** dans la perspective de réaliser un nouvel emprunt



Dépenses de fonctionnement 2021 par chapitre et par charges à caractère général

■ O11 Charges à caractère général

■ O12 Charges de personnel et frais assimilés

■ O14 Atténuations de produits exceptionnels

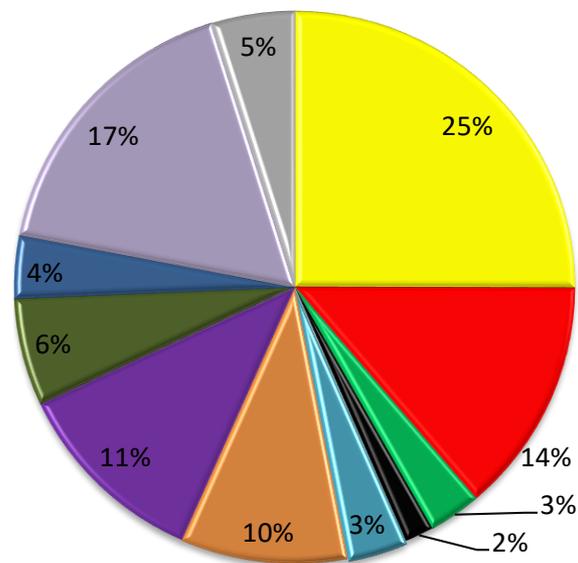
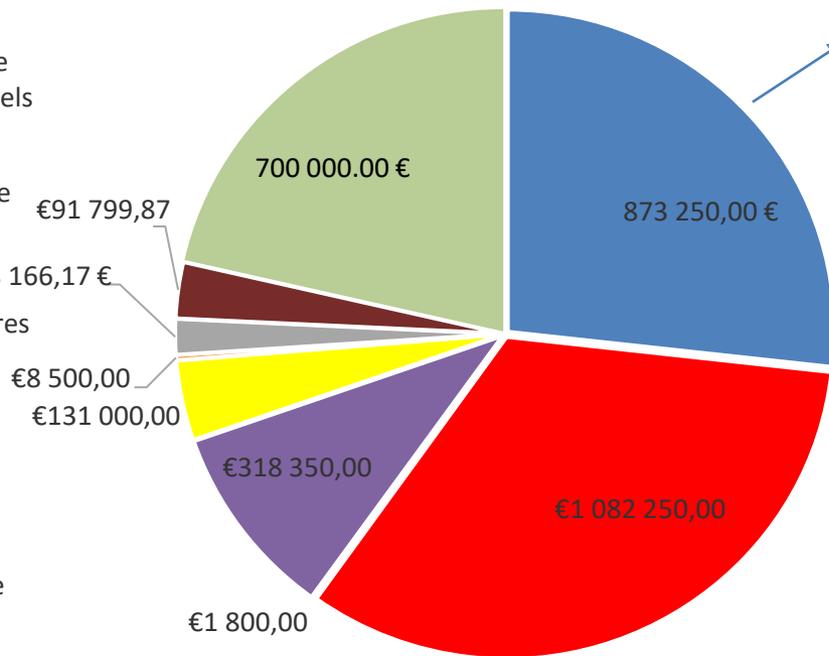
■ 65 Autres charges de gestion courante

■ 66 Charges financières

■ 67 Charges exceptionnelles

■ O42 Opé. d'ordre de transferts entre sections et amortissements

■ O22 Dépenses imprévues



■ Ensemble des autres charges courantes

■ Energie électricité gaz

■ Fournitures d'entretien de petits équipement et de voirie

■ Fournitures administratives et scolaires

■ Autres matières et fournitures

■ Achat repas Convivio

■ Contrats de location et maintenance

■ Entretien de terrains et espaces verts

■ Entretien de bâtiments communaux

■ Entretien Voies et réseaux

■ Entretien du Matériel roulant et autres biens mobiliers



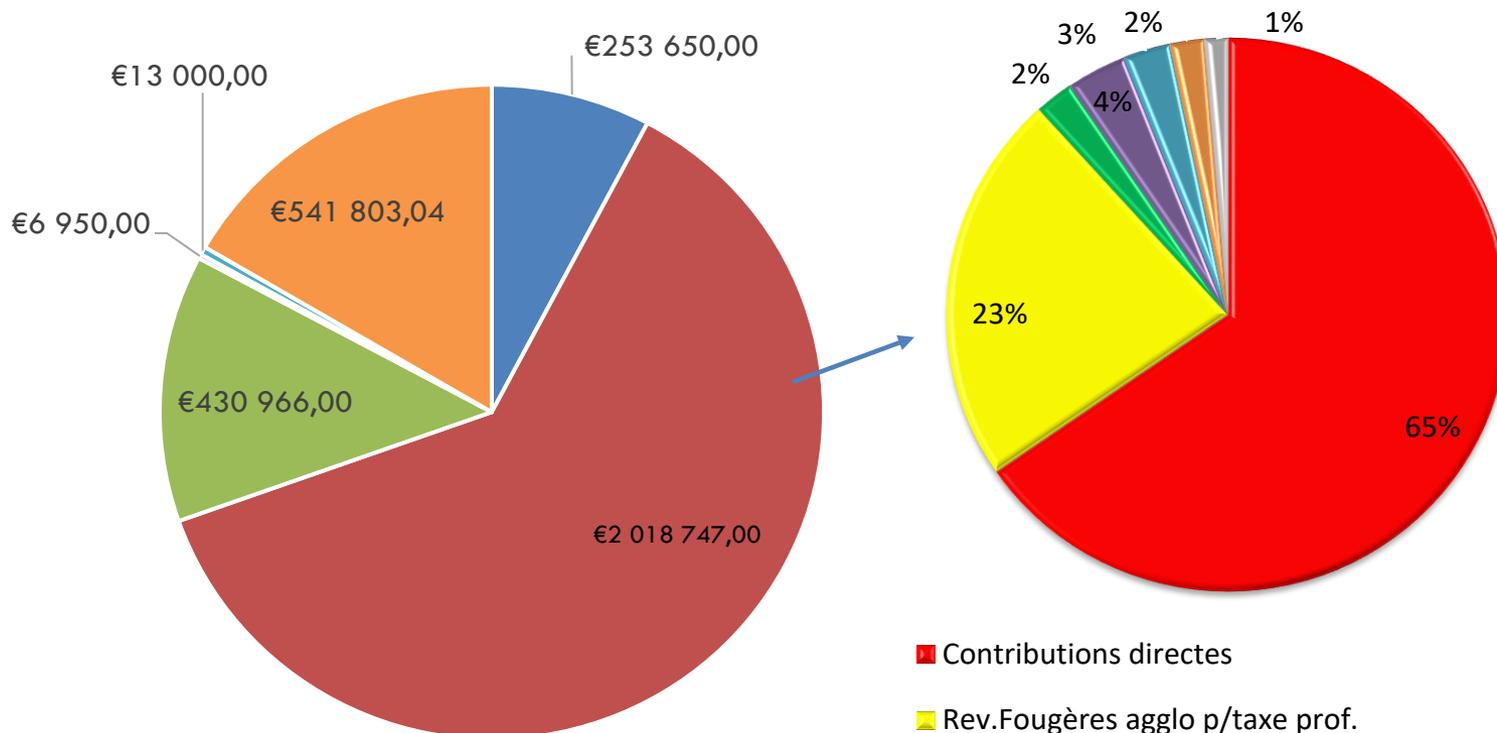
Recettes de fonctionnement 2021

Les orientations :

- **70 – Maintien du produit des services**
- **73 – Stabilité des impôts et taxes** du fait notamment de la faible revalorisation des bases des taxes locales de 0,2%
- **74 – Progression de +5,08%** : augmentation des allocations compensatrices du fait de la réforme des valeurs locatives du foncier bâti industriel compensée par l'Etat



Recettes de fonctionnement 2020 par chapitre et par impôts et taxes



- 70 Produits des services
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- O13, 76 et 77 Atténuations de charges et produits exceptionnels
- OO2 Résultat de fonctionnement reporté

- Contributions directes
- Rev.Fougères aggro p/taxe prof.
- Taxe additionnelle droits mutation
- Taxe sur l'électricité
- Taxe local sur la publicité extérieure TLPE
- FPIC
- Ensemble des autres Impôts et taxes



Conseil municipal du 26 mars 2021

Budget principal 2021

Section d'investissement

Le budget d'investissement 2021 s'équilibre à 2 336 261.37 €, soit - 2,78 % par rapport à 2020 (2 403 181.06 €), avec opérations d'ordre, affectation des résultats et restes à réaliser 2020.

soit un budget d'investissement stable dans les masses par rapport à 2020



Dépenses d'investissement 2021

Les propositions :

- | | |
|---|----------------|
| ▪ Déficit reporté : | 134 684.12 € |
| ▪ Reste à réaliser 2020 : | 244 758.10 € |
| ▪ Remboursement du capital des emprunts | 400 000.00 € |
| ▪ Programme d'investissements nouveaux | 1 556 819.15 € |



Recettes d'investissement 2021

Les prévisions :

▪ Affection du résultat 2020 :	850 000.00 €
▪ Subventions d'investissement :	52 250.00 €
▪ Emprunt nouveau :	400 000.00 €
▪ Reste à réaliser 2020 :	43 168.20 €
▪ FCTVA :	182 677.00 €
▪ Taxe d'aménagement :	50 000.00 €
▪ Amortissements	58 166.17 €
▪ Virement prévisionnel à la section d'investissement	700 000.00 €
